

— Auvergne-Rhône-Alpes

Observatoire Régional de la Biodiversité.

Bilan
2022



Des quelques 40 mètres d'altitude à la confluence de l'Ardèche et du Rhône aux 4808 mètres du Mont-Blanc, des -20°C de la Haute-Loire aux 45°C de la Drôme, **la diversité des milieux naturels des 70 000 km² de la région Auvergne-Rhône-Alpes rend la connaissance de sa riche biodiversité particulièrement difficile.** C'est cependant la mission confiée à l'Observatoire Régional de la Biodiversité qui capitalise, analyse et diffuse les données recueillies par des milliers d'observateurs professionnels et bénévoles, tout en mettant en valeur les démarches entreprises pour protéger ce patrimoine avec une conviction : **la connaissance est toujours le premier pas vers le respect et la protection.**

Un peu — d'histoire.

Apodère du noisetier © Jean-Marc Salles

SINP — les étapes clés

2005

Mise en place du Système d'Information sur la Nature et les Paysages (SINP) par le Ministère de l'Environnement

2007

Premier protocole du SINP, validé par la circulaire du 11 juin 2007

2012

Révision concertée du premier protocole

2013

Seconde version du protocole, parue le 13 mai

2017

Actualisation du second protocole en octobre

2020

Le SINP devient le Système d'Information de l'Inventaire du Patrimoine naturel ; initiation de la rédaction du Schéma national des données du SINP, annexe du Schéma National des Données de la Biodiversité (SNDB)

Lac Achard © LPO AuRA

Les pôles thématiques

Fruit d'une volonté conjointe de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), le Pôle d'information flore-habitats-fonge a été le premier pôle d'information régional créé à partir de 2007. Les douze Départements de la région ont par la suite rejoint la dynamique. Ce pôle est co-animé par les Conservatoires Botaniques Nationaux Alpin et du Massif central.

En 2018, le pôle faune « Invertébrée » est préfiguré puis piloté par FLAVIA-APE. Avec l'émergence en 2021 du pôle faune « Vertébrée » co-animé par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes, les pôles SINP régionaux sont désormais complètement structurés.

L'ORB

Conjointement à l'émergence de ces derniers pôles, l'Observatoire Régional de la Biodiversité a été mis en place. Ce dispositif a pour ambition de rassembler, diffuser et valoriser les données et démarches en lien avec la connaissance sur la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes. Il est composé des pôles thématiques du SINP précédemment cités (voir pages 5 à 7) et de centres de ressources thématiques (voir pages 8 et 9).

Organisation de l'Observatoire Régional de la Biodiversité.

La Région Auvergne-Rhône-Alpes, l'État et ses opérateurs (l'Office français de la biodiversité et les trois agences de l'eau du territoire), regroupés au sein d'un collectif régional, œuvrent à la **préservation**, la **reconquête** et la **mise en valeur de la biodiversité**. Ils ont formalisé leur partenariat et leur programme de travail par une convention de coopération pour la biodiversité. Celle-ci s'appuie sur un **plan d'actions** dont la **mise en place de l'Observatoire Régional de la Biodiversité (ORB)** en constitue un objectif.

L'ORB a pour mission d'apporter les outils et les ressources nécessaires à **la connaissance et à la préservation de la biodiversité** du territoire.

Approuvée par la Commission Permanente du Conseil régional le 25 mai 2022, une charte définit les objectifs, la gouvernance, le périmètre d'actions ainsi que la structuration de l'ORB.

L'Observatoire vise à appuyer la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques en faveur de la biodiversité. Il intègre notamment la **plateforme régionale du SINP** (Système d'information de l'inventaire du patrimoine naturel, voir page suivante). Il centralise également des ressources de différentes natures. Des outils et services y sont aussi apportés pour en favoriser l'exploitation (site internet, base de données « experts », atlas en ligne - voir pages 10 et 11).



Bouquetin des Alpes © Sylvain Chapuis

L'ORB est constitué :

- de trois pôles thématiques constituant la déclinaison régionale du SINP,
- d'un centre de ressources « *Agir en Région pour la Biodiversité* » mettant en réseau différents centres de ressources thématiques complémentaires.

Les pôles thématiques ont notamment pour missions :

- d'animer le réseau de partenaires impliqués sur la thématique pour mobiliser les données produites, mettre en œuvre des projets fédérateurs...
- d'assurer la validation des données,
- d'assurer la communication relative au pôle thématique auprès du réseau de partenaires.

Le centre de ressources « *Agir en Région pour la Biodiversité* » a pour objectifs principaux :

- de capitaliser les informations et d'assurer une veille sur les démarches régionales dans le champ large des interactions entre l'Homme et la biodiversité, les synthétiser et les rendre disponibles sur le site internet de l'ORB,
- de favoriser les synergies entre les démarches régionales et éviter les doublons, en communiquant et diffusant les informations sur des projets et événements,
- d'animer un réseau de porteurs de démarches régionales en faveur de la conciliation des activités humaines et de la biodiversité,
- de contribuer à l'élaboration et à la diffusion d'indicateurs.

Le SINP.

LE SINP EN CHIFFRES

La centralisation et la mise à disposition des données de biodiversité constituent un axe majeur de l'ORB, à travers les pôles thématiques du SINP qui collectent, centralisent et valident les données naturalistes. Ces données intègrent ensuite la base de l'ORB pour être mises à disposition des acteurs.

Fin d'année 2022, la base de données régionale de l'ORB comptait près de 19 millions de données transmises par 40 000 observateurs environ. Les deux graphiques ci-contre présentent la répartition du nombre de données et de taxons concernés par groupe taxonomique.

De nombreuses données sont encore en cours d'intégration par les pôles dans la base régionale.

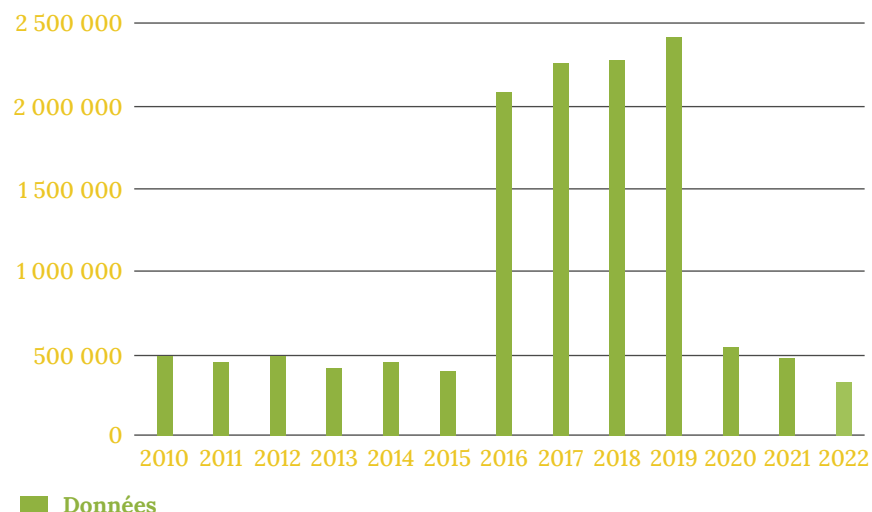
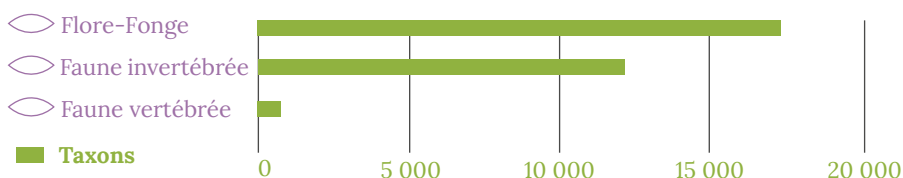
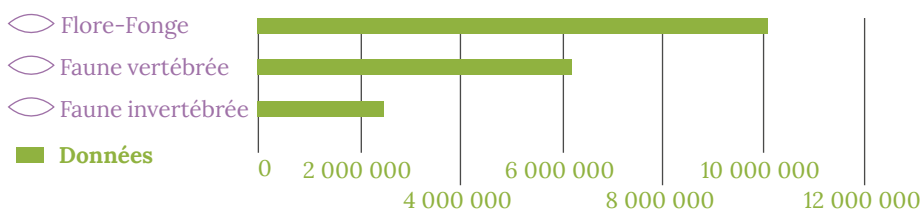


Achillée à feuilles simples © Gilles Pache

Information de dernière minute

Co-organisées par PatriNat et le CBN Alpin, les journées SINP 2023 se sont déroulées à Lyon les 28 et 29 mars. À cette occasion, nous avons pu apprendre que la France est le second contributeur après les États-Unis au GBIF (système mondial d'information sur la biodiversité).

Le graphique ci-contre présente l'évolution temporelle du **nombre de données** centralisées dans la base régionale. Les années où l'on comptabilise plus de **2 millions de données** correspondent à celles où les données du pôle vertébrés ont été intégrées.



LE PÔLE VERTEBRÉS

Co-animé par la LPO Auvergne-Rhône-Alpes et la Fédération Régionale des Chasseurs d'Auvergne-Rhône-Alpes, le Pôle Vertébrés se structure depuis 2021. La priorité actuelle du pôle porte sur l'intégration des données pour enrichir au maximum les informations disponibles dans les outils régionaux.

Ainsi, depuis sa mise en place, près de 10 millions de données ont été intégrées, provenant d'une vingtaine de sources différentes. Un travail important reste encore à faire pour mobiliser les données de producteurs importants n'ayant pas encore été sollicités (gestionnaires, établissements publics, etc.).

Outre les sujets relatifs à la structuration et au fonctionnement du pôle, plusieurs chantiers majeurs ont été initiés :

1 Listes rouges régionales

Actuellement, à l'échelle régionale pour les vertébrés, seuls les poissons disposent d'une **liste rouge** ▶. Les autres groupes taxonomiques font pour certains l'objet de listes à l'échelle des anciennes régions. Il a donc été jugé prioritaire d'établir une liste rouge régionale pour les oiseaux et les mammifères (hors chauves-souris), qu'il est prévu de finaliser à l'automne 2023.

Par la suite, les amphibiens, les reptiles et les chauves-souris seront évalués, permettant ainsi de couvrir la totalité des vertébrés de la région d'ici fin 2024 !

2 Définition de la liste d'espèces sensibles

Toutes les données centralisées dans le SINP doivent être diffusées à leur précision maximale disponible à l'exception des données dont la diffusion de la localisation pourrait porter atteinte aux espèces. Une **méthodologie nationale** ▶ permet de définir les informations à dégrader.

Une première évaluation a été faite au cours de l'automne 2022 pour l'ensemble des vertébrés et a été soumise au groupe d'experts puis ajustée pendant l'hiver. Une nouvelle consultation a été réalisée en 2023 en vue d'obtenir une liste stabilisée qui sera pré-validée par le MNHN (Muséum National d'Histoire Naturelle) puis par le CSRPN.

3 Validation des données

La fiabilité des données du SINP est un élément majeur : les données doivent donc subir une procédure de validation destinée à écarter d'éventuelles erreurs. Cependant, vu la masse de données collectées, il est indispensable de fluidifier au maximum la validation des données. Ce travail est en cours et des avancées sont attendues pour 2023.

Pour recevoir les informations du Pôle Vertébrés, vous pouvez compléter **ce formulaire en cliquant ici** ▶

Guépriers d'Europe © Géraldine Le Duc



LE PÔLE INVERTÉBRÉS

Animé par l'association Flavia APE, le Pôle Invertébrés a pour objectifs de rendre accessibles à tous les données et ressources traitant des invertébrés en région. Il permet également d'animer ou d'accompagner des projets thématiques, pour améliorer les connaissances et la prise en compte de la faune invertébrée en région.

Dans ce cadre, 4 projets seront structurants pour les mois à venir :

1 — Diffusion des données

Depuis 2018, près de 3 millions de données ont pu être mutualisées, pour plus de 17 000 taxons d'invertébrés. D'autres intégrations restent en attente, et permettront de compléter au cours des prochains mois les données déjà disponibles. L'ensemble de ces données sont accessibles sur les outils Biodiv'Aura de l'Observatoire de la Biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes.

Un travail est effectué au quotidien pour permettre de réduire les délais d'intégrations (automatisations, etc.).

2 — Validation des données

Un travail de validation manuelle a été réalisé par divers experts sur les groupes taxonomiques les plus recensés : coléoptères saproxyliques, rhopalocères, odonates... Ces vérifications ont constitué un socle de connaissance qui permet désormais de valider automatiquement les données les plus « récurrentes ». Les validations manuelles se poursuivront ainsi sur les données plus rares, « extraordinaires », ou sur les taxons les moins connus.

3 — Données sensibles

Le Pôle Invertébrés a pour objectif de diffuser à tous les publics les données disponibles en région, à leur niveau de précision maximal. Or un tel niveau de diffusion peut générer un risque pour la préservation des populations de certaines espèces.

À partir de 2023, un groupe d'experts sera mobilisé pour définir les données sensibles au niveau régional, en s'appuyant sur la **méthodologie nationale** ▼.

4 — Amélioration des connaissances

Dans le cadre de son animation thématique, le Pôle Invertébrés est actuellement porteur ou en soutien de 3 projets thématiques en région :

- Deux collectes participatives et la production de synthèses régionales sur les punaises (par le CEN Savoie et l'association Zicrona) et les chilopodes (avec Étienne lorio),
- La rédaction d'une synthèse régionale des mollusques, mobilisant un réseau d'experts malacologues.

Nielle des blés (flore)
et gazé (papillon)
© François Houard

Tous les contributeurs sont les bienvenus pour ces projets participatifs, n'hésitez pas à nous contacter pour participer ou obtenir des informations : pole.invertebres@gmail.com ▼

LE PÔLE D'INFORMATION FLORE-HABITATS -FONGE

Le Pôle d'Information Flore-Habitats-Fonge (PIFH)

Co-animé depuis 2007 par le Conservatoire Botanique National Alpin (CBNA) et le Conservatoire Botanique National du Massif central (CBNMC), le PIFH poursuit sa mission de mutualisation des données et d'animation de réseau au sein de l'ORB. En 2022, les animateurs du PIFH ont réceptionné 130 000 données en provenance des partenaires (depuis 2014, 212 000 données en moyenne étaient réceptionnées chaque année).

Le dernier comité de suivi du PIFH s'est tenu le 10 mai 2022, l'occasion de présenter les évolutions majeures : migration vers une plateforme unique faune-flore-fonge (Biodiv'AURA), charte régionale de l'ORB venant remplacer la charte du PIFH existante et ouverture de l'accès aux données précises.

Sollicitation des producteurs de données dans le cadre de l'évolution des modalités d'accès

Conformément à la réglementation (notamment loi Lemaire du 07/10/2016 et loi Biodiversité du 08/08/2016), l'ensemble des données d'origine publique sont désormais diffusées avec leur précision maximale en open data (accès et réutilisation libres). Afin de définir les niveaux de diffusion des données d'origine privée transmises au PIFH jusqu'en 2022, une enquête a été proposée aux producteurs de données à l'automne 2022. Ils ont été invités à se prononcer sur le niveau de diffusion de leurs données d'origine privée sur Biodiv'AURA. À l'avenir, les données qui seront transmises au PIFH seront diffusées en open data, avec le niveau de précision maximale disponible.

Liste rouge des végétations d'Auvergne-Rhône-Alpes

Dans la continuité de l'animation des groupes de travail par le PIFH depuis 2011, le groupe de travail Habitats et végétations a été sollicité à l'automne 2022 pour réagir à une proposition de liste rouge des végétations d'Auvergne-Rhône-Alpes émanant des deux CBN. Ce travail s'inscrivait dans la continuité de celui mené en 2016 sur la **liste rouge des végétations** ▼ de Rhône-Alpes. En 2022, il a été étendu à la partie auvergnate et élargi au niveau alliance. La liste rouge des végétations a été validée par le CSRPN le 1^{er} décembre 2022.

Liste rouge de la fonge menacée d'Auvergne-Rhône-Alpes

Depuis 2018, la **Fédération Mycologique et Botanique Dauphiné-Savoie (FMBDS)** ▼ anime le volet fonge du PIFH. En 2021, elle a travaillé à la constitution d'une **Liste rouge de la fonge en Auvergne-Rhône-Alpes** ▼ qui a reçu la labellisation de l'UICN le 17 novembre 2022 et l'approbation du CSRPN le 1^{er} décembre 2022. Cette liste a été présentée au cours d'un colloque régional le 31 mars 2023.

Retrouvez ces listes rouges sur le site web de l'ORB :
biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr/ressources-documentaires ▼



Les centres — de ressources.

AGIR EN RÉGION POUR LA BIODIVERSITÉ

Le Centre de ressources « Agir en Région pour la Biodiversité » est un centre intégrateur de démarches animé par le Cerema.

Autour de thématiques¹ à l'interface entre la biodiversité et les actions de l'Homme, il s'agit de capitaliser les informations et d'assurer une veille sur des démarches, les synthétiser et les rendre disponibles sur le site internet de l'ORB.

Conduite par des acteurs régionaux, une démarche correspond à une action significative de prise en compte de la biodiversité autour d'une problématique d'aménagement. À défaut, des démarches nationales ou infra-régionales, peuvent être valorisées si aucune n'existe à l'échelle régionale. Sur chaque démarche, un ou plusieurs référents sont joignables pour accompagner et répondre aux publics qui ont des besoins en lien avec leurs travaux.

Sur chaque thématique, quelques références documentaires incontournables sont proposées et analysées afin d'orienter les lecteurs vers les ressources les plus utiles (guides, articles, vidéos, etc.).

Le centre de ressources est également un lieu de diffusion d'informations sur des projets et des événements (journées techniques, formations, etc.) de manière à favoriser les synergies entre les démarches régionales et éviter les doublons. Les référents de démarches, rassemblés en réseau, ont pour mission de communiquer et informer sur leurs projets le plus en amont possible.

À terme, le centre de ressources contribuera à l'élaboration et à la diffusion d'indicateurs.

Ainsi, le centre de ressources « Agir en Région pour le Biodiversité » permet :

- de centraliser des informations éparses sur les activités humaines en interface avec la biodiversité autour de thématiques prédéfinies,
- d'orienter le lecteur vers les démarches à rayonnement régional en priorité,
- de proposer des ressources documentaires pertinentes,
- de mettre en réseau les porteurs de démarches,
- d'informer sur des projets, événements, formations, séminaires,... pour une meilleure prise en compte de la biodiversité en Auvergne-Rhône-Alpes.

¹ Agriculture, forêt, changement climatique, sports de pleine nature, énergies renouvelables, bâtiment, planification, éclairage public, infrastructures de transport, sols, espèces exotiques envahissantes, etc.

Puy de Sancy © Jean-Marc Salles



LES CENTRES DE RESSOURCES THEMATIQUES

L'ORB est composé de plusieurs centres de ressources sur les thématiques suivantes :

- Arbres (urbains et champêtres)
- Territoires Engagés pour la Nature
- Infrastructures Linéaires de Transport (groupe GEIST)
- Espèces Exotiques Envahissantes.

Ces centres de ressources ont pour mission de centraliser et rediffuser les contenus et ressources disponibles en lien avec leur domaine d'expertise. Ils ont également vocation à coordonner les actions à l'échelle de la région et à accompagner les acteurs partenaires souhaitant mettre en œuvre des actions en lien avec leur thématique. Leur intégration dans le cadre de l'ORB a pour objectif de permettre une mutualisation des moyens, notamment de communication et de capitalisation (site internet, actualités, événements, etc.). À la différence des pôles thématiques de l'ORB, ces centres de ressources ne dépendent pas du cadre national du SINP.

Animé par la Mission Haie et l'Union Régionale des CAUE, le centre de ressources Arbres a pour objectifs :

- de faciliter la mise en œuvre concrète de projets en faveur de l'arbre,
- d'assurer une montée en compétence collective,
- d'améliorer l'efficacité, la complémentarité, la lisibilité des dispositifs de soutien aux projets sur le territoire régional.

Territoires Engagés pour la Nature est un dispositif animé par l'Association Rivière Rhône-Alpes Auvergne. Le programme vise à faire émerger, reconnaître et valoriser des plans d'actions en faveur de la biodiversité. Il s'adresse aux communes et intercommunalités quelle que soit leur taille, qu'elles soient débutantes ou initiées en matière de biodiversité.

Le GEIST, animé par le Cerema Centre-Est, a pour objectif de contribuer à la restauration des continuités écologiques dégradées par les infrastructures linéaires de transport.

L'animation du centre de ressources sur les Espèces Exotiques Envahissantes est réalisée par les Conservatoires d'Espaces Naturels d'Auvergne-Rhône-Alpes. Ce centre capitalise les informations sur le sujet.

Les pages dédiées à ces centres de ressources sont disponibles sur le **site internet de l'ORB** ▶. Outre les contacts des animateurs, un contenu important y est accessible.



© Sylvain Abdulhak

Les outils de l'ORB.

L'ORB dispose de plusieurs outils de restitution des informations à destination de tous les publics :

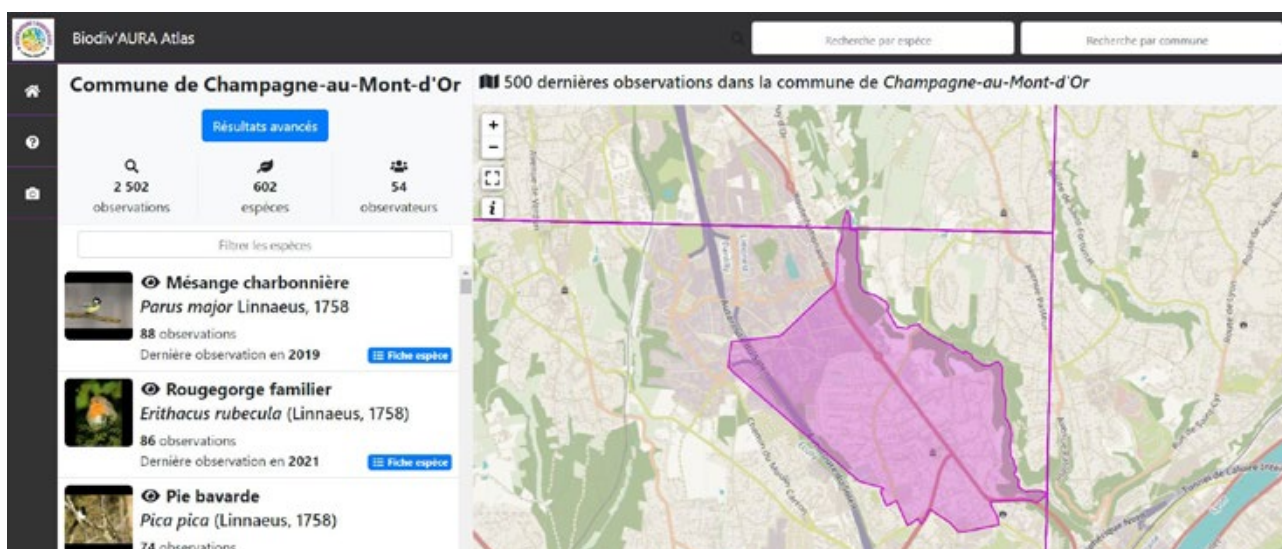
- Le site internet rassemble les informations disponibles pour l'ensemble des pôles et centre de ressources, et constitue la « vitrine » de l'ORB,
- Biodiv'AURA Atlas permet la consultation des données à l'échelle de la maille ou de la commune,
- Biodiv'AURA Expert permet la consultation, le requêtage et le téléchargement des données brutes de biodiversité.

↪ **Le site internet** – biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr ▶



↪ **Biodiv'AURA Atlas** – atlas.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr ▶

Cet outil permet de consulter la répartition des espèces à l'échelle de la région ou la liste des espèces d'une commune. Il est possible d'y consulter des fiches espèces pour plus d'informations (biologie, écologie, etc.).



↳ **Biodiv'AURA Expert** — donnees.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr ▾

Cet outil fournit un accès aux données d'occurrence de taxons et permet leur consultation, requêtage et téléchargement à la précision maximale disponible (hormis pour les données sensibles nécessitant une demande d'accès particulière).

Le menu de gauche permet de filtrer les critères de consultation et il est possible de sélectionner les données d'un zonage.

Taxon	Date début	Observateur	Jeu de données
Juncus bulbosus	25-03-1969	SAMLY Jean (Indépend)	SAMLY
Juncus bulbosus	09-07-2012	FAURE JP (CENTRE PE	CPEHautAuvergne_Fa
Juncus bulbosus	14-06-1987	LASSAGNE Hervé (OFF)	ONF 15
Juncus bulbosus	15-06-2004	HUGONNOT Vincent (CC	Atlas d'Auvergne
Juncus bulbosus	17-07-2001	LASSAGNE Hervé (COE	Atlas d'Auvergne
Juncus bulbosus	30-08-2004	HUGONNOT Vincent (CC	Atlas d'Auvergne
Juncus bulbosus	03-01-1997	DIJUGE Jean (Indépend)	Atlas d'Auvergne
Juncus bulbosus	04-03-2000	PETETIN Anne (CONSE)	CBMCM
Juncus bulbosus	30-08-2004	THOMAS Michel (Indépe	Atlas d'Auvergne
Juncus bulbosus	03-01-1996	LASSAGNE Hervé (OFF)	ONF 15
Juncus bulbosus	24-01-1993	LASSAGNE Hervé (OFF)	ONF 15
Juncus bulbosus	17-07-2001	LASSAGNE Hervé (COE	Atlas d'Auvergne
Juncus bulbosus	22-06-2016	POUVRET Sylvain (COF	CENAuvergne_SICEN_2
Juncus bulbosus	07-07-1997	DIJUGE Jean (Indépend)	ONF 15
Juncus bulbosus	30-08-2006	LOLIVE Nicolas (CENTR)	CPE Haute Auvergne
Juncus bulbosus	22-06-2016	POUVRET Sylvain (COF	CENAuvergne_SICEN_2
Juncus bulbosus	17-05-1997	LASSAGNE Hervé (OFF)	ONF 15
Juncus bulbosus	09-09-1998	LASSAGNE Hervé (OFF)	ONF 15
Juncus bulbosus	22-06-2016	POUVRET Sylvain (COF	CENAuvergne_SICEN_2
Juncus bulbosus	04-03-2016	POUVRET Sylvain (COF	CENAuvergne_SICEN_2
Juncus bulbosus	25-06-2016	POUVRET Sylvain (COF	CENAuvergne_SICEN_2
Juncus bulbosus	30-08-2006	LOLIVE Nicolas (CENTR)	CPE Haute Auvergne
Juncus bulbosus	04-03-2016	POUVRET Sylvain (COF	CENAuvergne_SICEN_2
Juncus bulbosus	30-05-1999	LASSAGNE Hervé (OFF)	ONF 15
Juncus bulbosus	19-05-1997	LASSAGNE Hervé (OFF)	ONF 15

Des explications sur les fonctionnalités de ces outils sont disponibles dans la foire aux questions du site internet : [biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr](https://donnees.biodiversite-auvergne-rhone-alpes.fr) ▾



Lézard vert © Sylvain Chapuis

Observatoire Régional de la Biodiversité

Piloté par la DREAL, la Région Auvergne-Rhône-Alpes
et l'Office Français de la Biodiversité

Opéré par les animateurs thématiques :

Conservatoire Botanique National Alpin

Domaine de Charance
05000 Gap

Lucile Vahe — l.vahe@cbn-alpin.fr
Ornella Kristo — o.kristo@cbn-alpin.fr

Conservatoire Botanique National du Massif Central

Le Bourg
43230 Chavaniac-Lafayette

Carole Heyd — carole.heyd@cbnmc.fr

Flavia

264 Route des Alpes
38460 Trept

Donovan Maillard — donovan.maillard@flavia-ape.fr

LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Maison de l'Environnement
14 avenue Tony Garnier
69007 Lyon

Julien Girard-Claudon — julien.girard-claudon@lpo.fr

Fédération Régionale des Chasseurs Auvergne-Rhône-Alpes

10 impasse Saint-Exupéry
BP 30152 – 42163 Andrézieux-Bouthéon Cedex

Marc Chautan — m.chautan@chasseauvergnerrhonealpes.com

ARRA*

7 rue Alphonse Terray
38000 Grenoble

Martin Be — martin.be@arraa.org

Union Régionale des CAUE

Locaux de Synergie Jeunes
245 rue Duguesclin
69003 Lyon

Christelle Rémy — urcaue.aura@gmail.com

CEREMA

Cité des mobilités
25 avenue François Mitterrand – CS 92803
69674 Bron Cedex

Virginie Billon — virginie.billon@cerema.fr
Laurence Thuillier — laurence.thuillier@cerema.fr

